



Comité de Direction
PROCES-VERBAL N°03

Réunion du : 17 08 2026
Présidence : Didier ESOR, Président, Guy COUSIN, Président Délégué
Présents : Thierry BARBARIT, Julie BLOT, Lilian BOSSARD, Valérie BOUDER, Jean-Yves CADIET, Laurence CHARNEAU, Martine COCHON, Sébastien CORNEC, Marc DAUTY, Frédéric DAVY, Jean-François DUTOIR, Jean-Jacques GAZEAU, Christian GUILLARD, Gabriel GÔ, Jacques HAMARD, Marie-Hélène HAYE, Eugénie HERVOUET, Christophe LE BUAN, Benoit LEFEVRE, Philippe LESAGE, Jérôme MOGIS, Bernard MOTTAIS - Pascal PERRET

Excusés :

1. Validation du PV du Bureau du 13.08.2026

- Le Comité de Direction valide le PV du Bureau du 13 août en annexe.

Le Président,
Didier ESOR

Le Président Délégué
Guy COUSIN

La Secrétaire Générale
Valérie BOUDER



Bureau Exécutif

PROCES-VERBAL N°02

Réunion du :	13.08.2026 en visio
Présidence :	Didier ESOR, Président - Guy COUSIN, Président Délégué
Présents :	Valérie BOUDER, Jean-Yves CADIET, Laurence CHARNEAU, Sébastien CORNEC, Jean Jacques GAZEAU, Gabriel GO, Dominique LEDOS (Représentant Frédéric DAVY), Philippe LESAGE, Pascal PERRET
Assistent :	
Excusés :	Frédéric DAVY (représenté par Dominique LEDOS)
Invités :	Christian GUIBERT (D85)

Pôle Compétitions

En raison des conditions climatiques et de leurs conséquences sur la praticabilité des terrains en herbe, les membres du Bureau exécutif de la Ligue proposent d'adapter l'organisation des compétitions selon les modalités suivantes :

Calendriers :

- **Compétitions Nationales :**

Tenant compte des contraintes imposées par le calendrier des compétitions nationales, les instances du Territoire, de la Ligue et des Districts maintiennent le déroulement des matchs de Coupe de France et de Coupe Gambardella aux dates initialement prévues.

En dérogation aux dispositions de l'article Art 6.2 -Alinéa 1.2.3 des Règlements Généraux de la Coupe de France et au titre de mesures exceptionnelles prises afin de permettre le déroulement des rencontres dans les meilleures conditions :

- La Ligue invite le club recevant à prendre toutes les dispositions nécessaires afin de permettre le déroulement de la rencontre.
- La Ligue autorise, si nécessaire, le club recevant à modifier le jour et/ou l'heure de la rencontre. Dans ce cas, le club visiteur ne pourra s'y opposer.
- La Ligue pourra, si nécessaire, procéder à l'inversion de la rencontre et ce, pouvant ne pas prendre en compte la différence de niveau de pratique.

- **Compétitions Régionales :**

La reprise des championnats régionaux Seniors Masculins est suspendue. La 1re journée, initialement prévue le week-end des 5 et 6 septembre, est reportée et sera repositionnée au mois de janvier 2027.

Le lancement des compétitions « Coupe des Pays de la Loire » et « Challenge des Réserves » est, quant à lui, reporté au mois d'octobre.

Plan de communication :

- Un communiqué spécifique est adressé aux clubs engagés au 1er tour de la Coupe de France, programmé le week-end des 22 et 23 août.
- Un communiqué général sera diffusé par le service Communication le lundi 17 août.
- Les instances du Territoire des Pays de la Loire vont s'adresser aux Présidents de la FFF et de la LFA afin de les alerter et de les interpeller sur les problématiques organisationnelles liées aux compétitions et, plus largement, sur les enjeux liés à l'avenir des conditions de pratique du football.

Le Bureau valide les modifications proposées et plan de communication associé, et soumet à approbation par le Codir.

Prochaines Réunions

- Bureau le 31.08.2026
- Codir le 14.09.2026

**Le Président,
Didier ESOR**



**Le Président Délégué
Guy COUSIN**

